

## calcul brut anuel convention metallurgie

Par ste72, le 08/01/2024 à 20:07

Bonjour

Je suis dans une entreprise, mon contrat de travail indique un brute annuel sur 13 mois de 2280 EUROS par mois, 13éme mois versé sur décembre. je suis sur une base 35 heures.j'ai été classé dans la nouvelle convention E9, donc un brut annuel mini légal de 30500 selon la convention.Ma question se pose sure le mode de calcul du brut annuel pour avoir le mini légal E9

c'est 12 x2280 =27360 ou 13x2280= 29640, dans les 2 cas je suis en dessous des 30500, donc l'employeur devra m'augmenter pour atteindre les 30500?

Merci beaucoup

Par janus2fr, le 09/01/2024 à 07:02

Bonjour,

Il faut bien compter les 13 mois plus les éventuelles primes liées au travail qui peuvent vous faire égaler ou dépasser le minimum conventionnel.